



UNIVERSITY OF OTTAWA
HEART INSTITUTE
INSTITUT DE CARDIOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

États financiers de
(en milliers de dollars)

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2026

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2026

| | Page |
|--|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | |
| États financiers | |
| État de la situation financière | 1 |
| État des résultats..... | 2 |
| État de l'évolution de l'actif net..... | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes afférentes aux états financiers..... | 5 à 21 |



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Nous avons vérifié les états financiers de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« Entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2026;
- l'état des résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, un portrait fidèle de la situation financière de l'Entité en date du 31 mars 2026, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres renseignements

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et le rapport de l'auditeur sur ces états.



Page 2

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des communications connexes faites par la direction;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les communications, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière permettant de donner un portrait fidèle;



Page 4

- nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations importantes qui en découlent, y compris les lacunes importantes en matière de contrôle interne que nous relevons dans le cadre de notre audit.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 12 juin 2026

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|---|------------|------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 65 826 \$ | 67 574 \$ |
| Débiteurs (note 2) | 11 903 | 16 811 |
| Stocks | 1 496 | 1 526 |
| Charges payées d'avance | 2 378 | 2 938 |
| | 81 603 | 88 849 |
| Immobilisations (note 3) | 152 765 | 159 031 |
| | 234 368 \$ | 247 880 \$ |
| Passif et actif net | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 12) | 31 689 \$ | 43 058 \$ |
| Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5) | 2 393 | 2 343 |
| | 34 082 | 45 401 |
| Dette à long terme (note 5) | 4 902 | 7 296 |
| Avantages sociaux futurs (note 6) | 7 794 | 7 613 |
| Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7) | 126 629 | 137 473 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 8) | 1 265 | 1 214 |
| | 174 672 | 198 997 |
| Actif net | | |
| Investi dans des immobilisations (note 9) | 17 576 | 10 705 |
| Actif net non affecté | 42 120 | 38 178 |
| | 59 696 | 48 883 |
| Engagements, éventualités et garanties (note 13) | | |
| | 234 368 \$ | 247 880 \$ |

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration

Rob Beauland, président

Colin McIntyre, président et chef de la direction

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|--|------------------|------------------|
| Produits | | |
| Fonds publics | 233 951 \$ | 242 006 \$ |
| Services aux patients | 47 104 | 50 073 |
| Recouvrements et autres opérations | 10 108 | 9 735 |
| Suppléments aux chambres | 949 | 754 |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations majeures (note 7) | 2 286 | 3 852 |
| | <u>294 398</u> | <u>306 420</u> |
| Charges | | |
| Salaires et avantages sociaux et services achetés | 139 560 | 129 544 |
| Fournitures et autres charges d'exploitation (note 12(c)) | 27 100 | 31 341 |
| Ententes de service (note 12(a)) | 29 150 | 27 367 |
| Médicaments | 4 985 | 4 972 |
| Fournitures médicales et chirurgicales | 64 853 | 56 000 |
| Rémunération du personnel médical | 9 773 | 10 571 |
| Amortissement des équipements majeurs | 7 016 | 7 882 |
| Intérêts | 470 | 625 |
| | <u>282 907</u> | <u>268 302</u> |
| Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous | 11 491 | 38 118 |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux bâtiments (note 7) | 10 071 | 10 732 |
| Amortissement des bâtiments | (10 749) | (12 026) |
| Excédent des produits sur les charges | <u>10 813 \$</u> | <u>36 824 \$</u> |

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

| | Investissement net en immobilisations | Non affecté | 2026 Total | 2025 Total |
|---|--|------------------|------------------|------------------|
| Actif net au début de l'exercice | 10 705 \$ | 38 178 \$ | 48 883 \$ | 12 059 \$ |
| Excédent des produits sur les charges | – | 10 813 | 10 813 | 36 824 |
| Variation nette des investissements en Immobilisations (note 9(b)) | 6 871 | (6 871) | – | – |
| Actif net à la fin de | 17 576 \$ | 42 120 \$ | 59 696 \$ | 48 883 \$ |

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|--|-----------|-----------|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent des produits sur les charges | 10 813 \$ | 36 824 \$ |
| Éléments hors trésorerie : | | |
| Amortissement d'immobilisations | 17 765 | 19 908 |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7) | (12 357) | (14 584) |
| Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 6) | 181 | 330 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10) | (5 871) | (31 587) |
| | 10 531 | 10 891 |
| Activités de financement : | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (2 344) | (2 475) |
| | (2 344) | (2 475) |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Achat d'immobilisations (note 9(b)) | (11 448) | (4 030) |
| Apports reportés afférents aux immobilisations reçues (note 7) | 1 513 | 2 970 |
| | (9 935) | (1 060) |
| Augmentation (diminution) nette des liquidités au cours de l'exercice | (1 748) | 7 356 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 67 574 | 60 218 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice\$ | 65 826 \$ | 67 574 \$ |

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« Institut ») est constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations ontariennes*. Il offre une gamme complète de services de cardiologie, notamment dans les domaines de la prévention primaire et secondaire, de l'établissement de diagnostics et du traitement, de la réadaptation, de la recherche et de l'éducation. Il est le seul fournisseur de services de cardiologie interventionnelle et de chirurgie cardiaque de l'Est de l'Ontario et l'Ouest du Québec. L'Institut concentre ses activités cliniques dans trois grands domaines : la chirurgie à cœur ouvert, la cardiologie interventionnelle et les interventions d'arythmie. L'Institut est un organisme de charité enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exempté de l'impôt sur le revenu.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Institut est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords de financement établis par le ministère de la Santé (MS) de l'Ontario. Tout excédent des revenus sur les charges engagées au cours d'un exercice n'a pas à être remboursé et peut être réinvesti pour répondre aux besoins en immobilisations de l'Institut. Dans la mesure où des déficits non financés sont encourus, les activités futures pourraient être touchées.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ce qui comprend les chapitres de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

L'institut applique la méthode du report pour comptabiliser les apports des organismes sans but lucratif.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin de la période comptable sont inscrites comme montants à recevoir. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Constatation des produits (suite)

L'Institut reçoit du ministère de la Santé de l'Ontario des fonds pour l'exploitation de certains programmes. Le montant final des produits d'exploitation comptabilisés ne peut être déterminé tant que le ministère de la Santé de l'Ontario n'a pas examiné les états financiers et statistiques de l'Hôpital pour l'année. Tous les rajustements découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Les apports non grevés d'une affectation sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si la somme à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits lorsque les conditions rattachées à l'affectation ont été remplies.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits tirés de la vente de biens ou de la prestation de services sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la transaction ou l'événement sous-jacent a eu lieu, les obligations de prestation ont été remplies et les avantages économiques futurs peuvent être évalués de façon fiable et devraient être obtenus. Ces produits comprennent les services aux patients, les chambres à supplément, les services commercialisés et les recouvrements, ainsi que les sommes recouvrées et autres.

b) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisation au cours d'une année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services rendus, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Le coût de remplacement est le coût estimatif du réapprovisionnement des stocks aux prix courants du marché.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Institut comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Trésorerie | Coût |
| Débiteurs | Coût |
| Créditeurs et charges à payer | Coût |
| Dette à long terme | Coût amorti |

L'Institut comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti viennent rajuster la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et sont comptabilisés dans l'état des résultats selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une diminution de valeur est jugée autre que temporaire, le montant de la perte est comptabilisé à l'état des résultats.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'apport. Les remplacements d'équipement mineur sont passés en charge dans l'exercice où leur achat a lieu. Les travaux de construction en cours comprennent les coûts de construction, d'aménagement et les intérêts capitalisés pendant la période de construction. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations (suite)

Les terrains ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie utile illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et leur mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile prévue de la manière suivante :

| Actif | Taux |
|------------------------------------|------------|
| Bâtiments et améliorations | 20 ans |
| Diagnostic et équipement majeur | 5 à 15 ans |
| Infrastructure de réseau | 5 à 20 ans |
| Logiciels | 5 ans |
| Système d'information sur la santé | 15 ans |

f) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Institut offre des prestations de retraite déterminées et d'autres avantages futurs à presque tous les retraités et employés. Ces avantages futurs comprennent des prestations d'assurance-vie et de soins de santé.

L'Institut comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour gagner les avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi acquis par les employés est calculé au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution de la croissance des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts prévus des soins de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 31 mars 2025. La prochaine évaluation prévue aura lieu le 31 mars 2028.

Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, y compris le coût des services passés, sont constatés dans l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Les gains ou pertes actuariels sont amortis sur la durée de vie moyenne restante des employés actifs.

La durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'indemnités est de 13,0 ans (13,0 ans en 2025).

L'Institut est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues périodiquement et, lorsque des corrections sont nécessaires, elles sont déclarées dans la période où elles sont connues. Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers comprennent les hypothèses qui sous-tendent la durée de vie utile des immobilisations, le calcul des avantages sociaux futurs, la dépréciation des actifs financiers comme la provision pour créances douteuses, et le passif couru au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

h) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige la Commission à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Un passif au titre de l'enlèvement de l'amiante dans plusieurs bâtiments appartenant à l'Institut a été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à la fermeture de l'emplacement et aux activités postérieures à la fermeture. Ces hypothèses et calculs sont examinés annuellement et révisés au besoin.

Les immobilisations touchées par le passif se rapportant à l'amiante sont entièrement amorties.

(i) Encaisse

L'Institut a pour politique de présenter les soldes bancaires sous forme de trésorerie, y compris les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer de positif à découvert.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

2. Débiteurs

| | 2026 | 2025 |
|---|-----------|-----------|
| Comptes débiteurs des patients | 9 852 \$ | 13 327 \$ |
| Ministère de la Santé de l'Ontario | 1 379 | 4 061 |
| Débiteur sur remises de taxe de vente | 772 | 705 |
| L'Hôpital d'Ottawa (note 12(a)) | 1 693 | 1 037 |
| Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 12(b)) | 137 | 137 |
| Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (note 12(c)) | 238 | 180 |
| | 14 071 | 19 447 |
| Moins la provision pour créances douteuses | (2 168) | (2 636) |
| | 11 903 \$ | 16 811 \$ |

La provision pour créances douteuses se rapporte aux créances sur les patients et aux autres débiteurs et est établie en fonction de l'expérience passée relative à des créances semblables. L'allocation pour l'année en cours comprend les montants associés aux entités liées.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026
(en milliers de dollars)

3. Immobilisations

| | | | 2026 | 2025 |
|--|------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Immobilisations | | | | |
| Bâtiments et améliorations locatives | 248 783 \$ | 124 519 \$ | 124 264 \$ | 133 802 \$ |
| Équipement de diagnostic et d'exploitation | 100 232 | 83 249 | 16 983 | 14 965 |
| Infrastructure de réseau | 1 671 | 940 | 731 | 409 |
| Immobilisations en cours | 2 921 | – | 2 921 | 590 |
| | 353 607 | 208 708 | 144 899 | 149 766 |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Logiciels | 1 233 | 1 107 | 126 | 194 |
| Système d'information sur la santé | 11 400 | 6 204 | 5 196 | 5 649 |
| | 12 633 | 7 311 | 5 322 | 5 843 |
| Actifs découlant de contrats de location-acquisition | | | | |
| Équipement d'exploitation | 7 461 | 5 969 | 1 492 | 2 239 |
| Système d'information sur la santé | 1 972 | 920 | 1 052 | 1 183 |
| | 9 433 | 6 889 | 2 544 | 3 422 |
| | 375 673 \$ | 222 908 \$ | 152 765 \$ | 159 031 \$ |

Au 31 mars 2025, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 364 225 \$ et 205 194 \$.

4. Marge de crédit

L'Institut dispose également d'une facilité de découvert auprès de la Banque Toronto-Dominion d'un montant de 400 \$. Ce prêt de fonctionnement est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel moins 0,75 % et est garanti par un accord général de sécurité. Ce prêt de fonctionnement n'a pas été utilisé par l'Institut au 31 mars 2026.

5. Dette à long terme

Le 18 mars 2024, l'Institut a renouvelé son prêt à terme de 15 000 \$, assorti d'un taux d'intérêt établi dans le cadre d'un contrat de SWAP et venant à échéance le 31 octobre 2029. Au 31 mars 2026, le contrat SWAP indiquait un gain non réalisé cumulé de 41 \$ (gain de 14 \$ en 2025).

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

5. Dette à long terme (suite)

| | 2026 | 2025 |
|--|----------|----------|
| Taux d'intérêt du prêt à terme dans le cadre d'un contrat de SWAP à taux fixe de 2,275 % (2,275 % en 2025) plus un écart, venant à échéance le 31 octobre 2029, payable en versements mensuels de 125 \$ (principal) | 5 375 \$ | 6 875 \$ |
| Contrat de location d'équipement d'imagerie dont la valeur comptable nette est de 1 492 \$ - 5,77 %, venant à échéance en avril 2028, payable en versements mensuels de 82 \$, avec option d'achat à l'échéance d'un dollar. | 1 920 | 2 764 |
| | 7 295 | 9 639 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | (2 393) | (2 343) |
| | 4 902 \$ | 7 296 \$ |

Les remboursements de principal estimatifs de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants :

| | Total |
|------|----------|
| 2027 | 2 393 \$ |
| 2028 | 2 446 |
| 2029 | 1 581 |
| 2030 | 875 |
| | 7 295 \$ |

6. Avantages sociaux futurs

a) Prestations d'assurance maladie et de soins dentaires

L'Institut offre un régime à prestations déterminées qui prévoit des prestations d'assurance maladie complémentaire et d'assurance dentaire à certains de ses employés et qui prolonge cette couverture à la période suivant la retraite. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2025.

Étant donné que l'Hôpital d'Ottawa gère toutes les fonctions de ressources humaines de l'Institut, les employés de l'Institut se voient offrir les mêmes avantages futurs que ceux offerts aux employés de l'Hôpital et sont inclus dans le calcul global des avantages futurs estimés. La part des avantages sociaux futurs de l'Institut est calculée au moyen de la meilleure estimation de la direction de l'Institut.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations d'assurance maladie et de soins dentaires (suite)

Au 31 mars 2026, le passif de l'Institut lié au régime de prestations est le suivant :

| | 2026 | 2025 |
|---|-----------------|-----------------|
| Obligation au titre des prestations constituées | 6 231 \$ | 5 939 \$ |
| Gains actuariels non amortis | 1 563 | 1 674 |
| Passif au titre des avantages sociaux futurs | 7 794 \$ | 7 613 \$ |

Le régime à prestations déterminées de l'Institut n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'obligation au titre des prestations constituées de l'Institut sont les suivantes :

| | 2026 | 2025 |
|--|--------|--------|
| Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées | 3,90 % | 3,90 % |
| Hausses des frais pour soins dentaires | 4,00 % | 4,00 % |
| Hausses des frais pour soins de santé complémentaires | 5,67 % | 5,67 % |
| Durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés | 13 ans | 13 ans |

La variation du passif au titre des avantages futurs du personnel se compose de :

| | 2026 | 2025 |
|---|---------------|---------------|
| Coût des services rendus | 410 \$ | 334 \$ |
| Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées au cours de l'exercice | 233 | 269 |
| Amortissement des gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s | (111) | 91 |
| Prestations versées par l'Institut au cours de l'exercice | (351) | (364) |
| | 181 \$ | 330 \$ |

b) Régime de retraite de l'Hôpital de l'Ontario

La presque totalité des employés de l'Institut sont des participants du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés participants membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au Régime au cours de l'exercice par l'Institut au nom de ses employés ont totalisé 8 430 \$ (8 254 \$ en 2025) et sont prises en compte dans l'État des résultats.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Régime de retraite de l'Hôpital de l'Ontario (suite)

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Les écarts doivent habituellement être capitalisés par les participants du régime. La plus récente évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2025 indique que le Régime est entièrement capitalisé.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis et non dépensés des dons et subventions reçus et grevés d'affectations visant l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé en produit dans l'état des résultats.

Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

| | 2026 | 2025 |
|--|-------------------|-------------------|
| Solde, au début de l'exercice\$ | 137 473 \$ | 149 087 \$ |
| Plus : contributions reçues ou à recevoir au cours de l'exercice | 1 513 | 2 970 |
| Moins : montants amortis pour l'équipement majeur | (2 286) | (3 852) |
| Moins : montants amortis pour les immeubles | (10 071) | (10 732) |
| Solde, à la fin de l'exercice | 126 629 \$ | 137 473 \$ |

Le solde des apports en capital non amortis et non dépensés se compose des éléments suivants :

| | 2026 | 2025 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Apports en capital non amortis | 125 384 \$ | 136 530 \$ |
| Apports en capital non dépensés | 1 245 | 943 |
| Solde | 126 629 \$ | 137 473 \$ |

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

8. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Institut possède et exploite des immeubles qui sont présumés contenir de l'amiante, ce qui représente un danger pour la santé lorsque le bâtiment sera démolé et il existe une obligation juridique de l'enlever. À la suite de l'adoption du chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, l'Entité a comptabilisé une obligation de 912 \$ relative à l'enlèvement de l'amiante et à l'entretien postérieur à l'enlèvement dans ces bâtiments, estimée au 1^{er} avril 2022. Les bâtiments avaient une durée de vie utile estimée de 20 ans lorsqu'ils ont été achetés entre 1976 et 1989. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'Institut a augmenté de 51 \$ les coûts des obligations liées à la mise hors service de l'actif, afin de tenir compte d'un taux d'augmentation de 4,19 % reflétant l'indice des prix de la construction pour l'enlèvement de l'amiante au cours de l'exercice. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice sont de 1 265 \$ (1 214 \$ en 2025).

9. Investi dans des immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante :

| | 2026 | 2025 |
|---|------------|------------|
| Immobilisations corporelles | 152 765 \$ | 159 031 \$ |
| Sommes financées par : | | |
| Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7) | 126 629 | 137 473 |
| Dette à long terme (note 5) | 7 295 | 9 639 |
| Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 8) | 1 265 | 1 214 |
| Investissement net en immobilisations à la fin de l'exercice\$ | 17 576 \$ | 10 705 \$ |

b) La variation des investissements nets en immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

| | 2026 | 2025 |
|--|-----------|-----------|
| Acquisition d'immobilisations | 11 448 \$ | 4 030 \$ |
| Sommes financées par apports reportés | (1 513) | (2 970) |
| Sommes financées par la dette à long terme | 2 344 | 2 475 |
| Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations | 12 357 | 14 584 |
| Amortissement d'immobilisations | (17 765) | (19 908) |
| | 6 871 \$ | (1 789)\$ |

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

10. Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie

| | 2026 | 2025 |
|---|-----------|------------|
| Débiteurs | 4 908 \$ | 9 637 \$ |
| Stocks | 30 | (313) |
| Charges payées d'avance | 560 | (66) |
| Créditeurs et charges à payer | (11 369) | (40 845) |
| Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie | (5 871)\$ | (31 587)\$ |

11. Risques financiers

L'Institut est exposé à divers risques financiers découlant de ses instruments financiers.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque potentiel qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et qu'il en résulte une perte financière. L'Institut est exposé au risque de crédit relativement à ses débiteurs, comme il est indiqué à la note 2. La direction estime que sa provision pour créances douteuses est suffisante et a mis en œuvre des procédures de recouvrement pour atténuer son risque de crédit.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières en temps voulu ou à un prix raisonnable. L'Institut gère son risque de liquidité en prévoyant les flux de trésorerie liés aux opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement, et en maintenant des facilités de crédit pour s'assurer d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour satisfaire à ses besoins financiers actuels et prévisibles.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs de marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'augmentation des intérêts débiteurs ou de réduction des intérêts créditeurs en raison de variations défavorables des taux d'intérêt. L'exposition de l'Institut au risque de taux d'intérêt découle de ses instruments financiers à taux fixe et à taux variable.

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, l'Institut a conclu un accord de swap de taux d'intérêt tel que décrit à la note 5. Par conséquent, la dette à long terme de l'Institut porte intérêt à taux fixe et, donc, l'exposition au risque est minime.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

11. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Risque de change et autre risque de prix

L'Institut estime qu'il ne court pas de risques importants de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

Il demeure toutefois exposé à des risques financiers découlant des niveaux de taux d'intérêt, des pressions inflationnistes et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont atténués de façon appropriée et ne posent pas de risque important pour les activités courantes de l'Institut. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux méthodes utilisées pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

12. Opérations entre apparentés

Les opérations suivantes s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

a) Hôpital d'Ottawa

L'Institut a un intérêt économique dans l'Hôpital en raison de la relation qu'il entretient avec lui. La relation d'affaires entre l'Institut et l'Hôpital est régie par une entente de services en vertu de laquelle des services de laboratoire, des installations et des services de soutien administratif sont fournis à leur juste valeur marchande. Par conséquent, les services rendus par l'Hôpital sont actuellement essentiels aux activités opérationnelles de l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé à l'Hôpital des paiements totaux de 29 368 \$ en vertu d'ententes de service (27 367 \$ en 2025).

L'objectif de l'entente de services est que tout excédent ou déficit encouru par l'une ou l'autre des parties soit géré par la partie qui le génère. L'Hôpital présentait un déficit net cumulé non affecté de 95 474 \$ au 31 mars 2026 (70 880 \$ en 2025).

De plus, le terrain utilisé par l'Institut pour ses locaux est loué par l'Hôpital au gouvernement du Canada. Le terrain est également loué à l'Institut pour un paiement nominal annuel de 1 \$ en vertu d'une entente à long terme expirant le 31 mars 2035, sous réserve des droits de renégociation et de prolongation prévus au bail.

Au 31 mars 2026, l'Institut avait un montant à payer à l'Hôpital de 4 205 \$ (9 683 \$ en 2025) et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2026, l'Institut avait également un montant à recevoir de l'Hôpital s'élevant à 1 693 \$ (1 037 \$ en 2025).

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

12. Opérations entre parties liées (suite)

b) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Institut a un intérêt économique dans la Fondation de l'Institut de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») étant donné que la Fondation recueille des fonds et détient des ressources qui sont utilisées au profit de l'Institut. La Fondation coordonne et promeut les activités de financement et de dotation pour appuyer et financer les projets d'immobilisations de l'Institut ainsi que divers autres programmes et activités comme la recherche, les soins aux patients, l'éducation et d'autres activités concernant la santé cardiovasculaire à l'Institut et à la Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est donc exonérée de l'impôt sur le revenu.

Les débiteurs comprennent un montant de 137 \$ (137 \$ en 2025) dû par la Fondation, principalement pour le financement des immobilisations.

Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu un financement de 1 616 \$ (2 148 \$ en 2025) de la Fondation pour soutenir les programmes cliniques, l'achat d'équipement et les programmes d'immobilisations.

L'Institut a établi un mandat régissant certains fonds cumulés transférés à la Fondation. Ces fonds cumulés proviennent de transferts effectués au cours d'exercices antérieurs, y compris l'exercice 2024. Ce mandat prévoit des mécanismes de gouvernance et d'approbation encadrant l'utilisation des fonds pour des initiatives de l'Institut, notamment l'obligation d'obtenir l'approbation des conseils d'administration de l'Institut et de la Fondation. Les montants transférés ont été passés en charges au cours de l'exercice du transfert et aucun actif financier n'est comptabilisé par l'Institut à leur égard. Au 31 mars 2026, le montant total des fonds assujettis à ce mandat s'élevait à 34 620 \$ (33 593 \$ en 2025). Les produits d'intérêts générés par ces fonds sont également assujettis aux modalités du mandat.

c) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

L'Institut a un intérêt économique dans la Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (la « Société »). Le but de la Société est d'effectuer, d'acquérir, de solliciter ou de recevoir des contributions de recherche pour l'exploitation et le maintien de laboratoires et d'une installation de recherche au profit de l'Institut. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. De plus, la société est considérée comme une société sans but lucratif pour la recherche scientifique et le développement expérimental au sens du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

12. Opérations entre parties liées (suite)

c) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (suite)

Au 31 mars 2026, l'Institut avait des débiteurs s'élevant à 238 \$ (180 \$ en 2025) au titre de projets d'immobilisations en cours et d'autres coûts engagés pour le compte de la Société; et des charges à payer s'élevant à 1 471 \$ (3 205 \$ en 2025), qui comprennent le financement reçu pour le compte de la Société, la rémunération des employés et les autres coûts de soutien engagés par la Société pour le compte de l'Institut. Ces montants ne portent pas intérêt et ne sont pas assortis de modalités de remboursement précises.

Au cours de l'exercice, l'Institut a versé à la Société un financement de base de 4 480 \$ (6 929 \$ en 2025) à l'appui de la recherche. Ces montants sont inclus à la rubrique « Fournitures et autres dépenses » dans l'état des résultats.

La Société fournit gratuitement des services de gestion de la paie à l'Institut pour un groupe restreint d'employés. Tous les coûts liés à la rémunération et aux avantages sociaux sont remboursés mensuellement par l'Institut. Au cours de l'année, un total de 13 627 \$ (12 756 \$ en 2025) en salaires et avantages sociaux a été remboursé à la Société par l'Institut.

L'Institut a établi un mandat régissant certains fonds cumulés transférés à la Société. Ces fonds cumulés proviennent de transferts effectués au cours d'exercices antérieurs, y compris l'exercice 2023. Ce mandat prévoit des mécanismes de gouvernance et d'approbation encadrant l'utilisation des fonds pour des initiatives de l'Institut, notamment l'obligation d'obtenir l'approbation des conseils d'administration de l'Institut et de la Société. Les montants transférés ont été passés en charges au cours de l'exercice du transfert et aucun actif financier n'est comptabilisé par l'Institut à leur égard. Au 31 mars 2026, le montant total des fonds assujettis à ce mandat s'élevait à 41 151 \$ (39 952 \$ en 2025). Les produits d'intérêts générés par ces fonds sont également assujettis aux modalités du mandat.

d) Association des anciens patients et des auxiliaires

L'Institut a un intérêt économique dans l'Association des anciens patients et l'Association des auxiliaires (les « Associations ») de l'Institut de cardiologie d'Ottawa. Les Associations ont pour objectif de recueillir et de recevoir des fonds qui seront distribués à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Elles sont des entités exonérées d'impôt créées en vertu des lois de l'Ontario.

13. Engagements, éventualités et garanties

- a) L'Institut fait l'objet de diverses réclamations liées à ses activités. Il n'est pas possible d'en déterminer l'issue ni d'estimer le passif financier éventuel, le cas échéant, pour l'Institut. Aucune provision n'a été prévue à l'égard de ces pertes dans les présents états financiers, mais de l'avis de la direction, ces réclamations n'auront pas une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

13. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Institut fait partie, a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la Loi sur les assurances, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la prestation d'une couverture d'assurance responsabilité civile aux organismes de soins de santé des provinces et des territoires où il est agréé. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de cette nature n'a été requise au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.
- c) L'Institut dispose, sous la forme d'une sûreté de deuxième rang sur tous ses biens personnels, d'une facilité de crédit que la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a conclue avec la Banque Royale du Canada, qui se compose d'une facilité à taux fixe (10 000 \$). Le solde de la facilité à taux fixe au 31 mars 2026 était de 2 197 \$ et viendra à échéance le 31 janvier 2028; il porte intérêt au taux de 1,80 %, lequel a été fixé au moyen d'un contrat de SWAP à terme.
- d) En vertu de baux à long terme et de contrats avec des fournisseurs pour divers services et équipements, l'Institut s'est engagé à effectuer divers paiements au cours des prochaines années, selon les estimations suivantes :

| | |
|------|----------|
| 2027 | 1 988 \$ |
| 2028 | 799 |
| 2029 | 347 |
| 2030 | 36 |

Comme il est indiqué à la note 12, l'Institut a conclu une entente de service à long terme avec l'Hôpital pour plusieurs services fournis par l'Hôpital. L'entente est en vigueur jusqu'au 31 mars 2027. Chaque entente sur les niveaux de service est négociée annuellement à la juste valeur du marché, en fonction des services rendus et du volume d'activités.

- e) De temps à autre, le Ministère effectue des examens auprès de divers établissements de soins de santé portant notamment sur la gouvernance, les finances, la conformité et d'autres questions connexes. Au cours de l'exercice 2026, l'Institut a fait l'objet d'un tel examen. À la date de publication des présents états financiers, les conclusions de cet examen n'avaient pas encore été communiquées à l'Institut.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2026

(en milliers de dollars)

14. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été révisées pour tenir compte de la présentation des états financiers de l'exercice en cours.